

N° (sera attribué par le CFSI):



Appel à projets 2024

Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao)

A / Liste de contrôle

	à compléter par le porteur		
	oui	non	
Le porteur est une personne morale sans but lucratif	OUI		
Le porteur est une organisation enregistrée depuis plus d'un an	OUI		
Le porteur a mené préalablement des actions dans le domaine de l'agriculture et des systèmes alimentaires	OUI		
Le porteur est une organisation européenne ou ouest-africaine	OUI		
Le projet est porté en partenariat par une organisation ouest-africaine ET une organisation européenne	OUI		
Le partenariat est formalisé et préexistant au projet	OUI		
Le formulaire d'engagement du partenaire principal est renseigné	OUI		
Le partenaire principal est une personne morale sans but lucratif, une coopérative ou une collectivité territoriale	OUI		
Le projet se déroule dans un pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo)	OUI		
Le cœur du projet vise à répondre à la question prioritaire de l'appel 2024	OUI		
Le projet prend en compte la dimension environnementale dans les différents maillons de la filière	OUI		
Le financement demandé est compris entre 10 000 et 18 000 euros pour une année ou au maximum 60 000 euros pour 3 ans, à partir de la date de commencement éligible	OUI		
La durée du projet est comprise entre 12 et 36 mois, à partir de la date de commencement éligible	OUI		
Le projet démarre au plus tard en décembre 2024	OUI		
Les dépenses présentées dans le budget du projet sont postérieures au 1er janvier 2024	OUI		
Les dépenses et les ressources sont conformes aux critères d'éligibilité	OUI		
Les fonds apportés par le porteur et/ou ses partenaires s'élèvent à 30% minimum du budget du projet	OUI		
Les dépenses sont conformes aux critères d'éligibilité	OUI		
L'acquisition d'équipements ou d'intrants est un poste minoritaire du budget(40 % du budget total)	OUI		
Le mail n° 1 comporte :	1. fichier Word (selon format fourni) du dossier de demande de subvention complété	X	
	2.fichier Excel (selon format fourni) du <u>budget du projet</u> et du <u>budget prévisionnel 2024 de l'organisation</u> (incluant la part 2024 de la subvention demandée)	X	

		à compléter par le porteur	
		oui	non
	3. fichier Word (selon format fourni) du formulaire d'engagement du partenaire principal	X	
Le(s) mail(s) suivant(s) comporte(nt) :	4. le cas échéant, fichier Word (selon format fourni) du formulaire d'engagement de chacun des «autres partenaires»	X	
	6. statuts datés et signés	X	
	7. copie de la parution au Journal officiel (JO)	X	
	8. scan du dernier bilan de l'organisation porteuse	X	
	9. scan du dernier compte de résultat de l'organisation porteuse	X	
	10. rapport d'activités du dernier exercice clos de l'organisation porteuse	X	
	11. scan du dernier <u>PV détaillé d'AG</u> de l'organisation porteuse	X	
	12. le relevé d'identité bancaire de l'organisation porteuse, document officiel émis par la banque et comportant les codes IBAN et SWIFT	X	
Chaque mail a un poids inférieur à 8 Mo		X	
Chaque mail indique en objet : aap24 + le sigle du porteur + le pays du porteur + n° 1 (ou 2 ou 3... selon le nombre de mails)		X	
Le dossier est complet et rempli conformément au formulaire de dossier de demande de subvention		X	
Les 7 premières pages (lignes directrices) ont été supprimées		X	
Le fichier Excel de présentation du budget est complété de manière cohérente et sans erreur		X	
Les fichiers sont bien nommés sous la forme :	aap24-sigleDuPorteur-paysDuPorteur (fichier Word du dossier de demande de subvention) 1. MAIL n°1	X	
	aap24-sigleDuPorteur-paysDuPorteur (fichier Excel pour les budgets) 2. MAIL n°1	X	
	aap24-sigleDuPorteur-sigleDuPartenaire-paysDuPorteur (fichier(s) Word pour le (les) formulaire(s) d'engagement du (des) partenaire(s) 3. MAIL n°1	X	
	aap24-sigleDuPorteur-info-paysDuPorteur (fichier Word pour la fiche de renseignements) 4. MAIL n°2	X	
	aap24-sigleDuPorteur-statuts-paysDuPorteur (fichier PDF pour les statuts) 5. MAIL n°2	X	
	aap24-sigleDuPorteur-jo-paysDuPorteur (fichier PDF pour la copie de la parution au Journal officiel (JO) 6. MAIL n°2	X	
	aap24-sigleDuPorteur-bilan-paysDuPorteur (fichier PDF ou Excel pour le bilan) 7. MAIL n°2	X	
	aap24-sigleDuPorteur-cr-paysDuPorteur (fichier PDF ou Excel pour le compte de résultat) 8. MAIL n°2	X	
	aap24-sigleDuPorteur-ra-paysDuPorteur (fichier PDF pour le rapport d'activités) 9. MAIL n°3	X	
	aap24-sigleDuPorteur-pv-paysDuPorteur (fichier PDF pour le PV de l'AG) 10. MAIL n°3	X	
	aaap23-sigleDuPorteur-rib-paysDuPorteur (fichier PDF pour le relevé d'identité bancaire) 11. MAIL n°3	X	

N° (sera attribué par le CFSI) :



Appel à projets 2024

Promotion de l'agriculture familiale
en Afrique de l'Ouest (Pafao)

B / Dossier complet de demande de subvention

1. Synthèse du projet

1.1. Informations sur le projet

Organisation porteuse

Nom:	Groupement des éducateurs sans frontières		
Sigle:	GREF	Pays: FRANCE	FRANCE
Localisation du siège (ville):	PARIS	Données GPS (si connues):	R7PQ+9W Paris, France

Partenaire principal

Nom:	HORTITECHS DÉVELOPPEMENT		
Sigle:		Pays:	BENIN
Localisation du siège (ville):	COTONOU Quartier Agla Finanfa Carré 3710	Données GPS (si connues):	

Projet

Pays de l'action:	Bénin		
Localisation:	Adjouhoun/Adjarra/ Sémé Podji/Porto Novo	Données GPS (si connues):	
Titre :	Coopératives agricoles et cantines engagées dans une alimentation saine		
Budget du projet	Montant (en euros)	Durée du projet (en mois)*	Mois
Montant total du budget du projet	100 000€	Date de démarrage*	01/11/2024
Montant total de la subvention demandée	60 000€	Date de fin*	31/10/2027

* Vérifier la cohérence entre le nombre de mois et les dates.

Rappel de la question prioritaire de l'appel:

Comment renforcer la consommation des produits locaux issus de l'agriculture familiale durable tout en assurant aux paysannes, aux paysans et autres acteurs des filières un revenu juste ?

Le projet cible les deux enjeux :

- la mise en marché des produits locaux consommés par le plus grand nombre, y compris les populations vulnérables;
- la mise en marché de produits locaux issus des territoires les plus enclavés et/ou en proie à l'insécurité.

Solutions/réponses mises en œuvre pour répondre à la question prioritaire de l'appel:

<p>La mise en place d'un système alimentaire durable et local implique que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les coopératives de production, de transformation et de commercialisation se développent et valorisent les produits maraîchers • la transformation et la vente des surplus cultivés permettent de sécuriser et pérenniser le modèle social et solidaire • les produits trouvent des débouchés de proximité dans les boutiques, les maquis, les restaurants et les cantines scolaires • les jeunes et les femmes accèdent à des emplois et à des revenus plus justes dans une position d'acteurs économiques • Des parents d'élèves s'organisent en groupements maraîchers pour fournir les cantines en produits frais et alimentent le marché local; le bol alimentaire des élèves est ainsi amélioré par des aliments sains • Les formations améliorent les productions, les ventes, les consommations et les revenus (mise en conformité, labellisation, agroécologie).
--

Objectifs, résultats et activités:

Objectifs initiaux	Résultats attendus	Activités
- Développer et poursuivre l'accompagnement des coopératives	- Les coopératives sont plus autonomes, prennent des initiatives, créent un marché avec des transformateurs locaux, développent l'emploi	Échanges sur les besoins avec les unités de production Étude de marché: identification des besoins de la zone choisie Productions variées pour une mise en vente dans des lieux répertoriés, puis augmentés
- Rendre conformes les unités de production	- Les machines ont été fabriquées, contrôlées: elles répondent aux normes officielles	Formations des maraîchers à une agriculture raisonnée, ainsi qu'à une formation à la commercialisation Achat de matériel et mise en conformité des équipements: passage d'un contrôle officiel
- Établir les liens entre unités de production et de transformation et les lieux de commercialisation	- Les rémunérations sont plus justes - La rentabilité des productions est assurée	- Formations locales et spécialisées - Promotion des produits
-Accompagner un groupement de femmes/jeunes/ producteurs autour d'une école à cantine et d'un jardin scolaire	- Le groupement est autonome -Il vend à la cantine de l'école, à d'autres écoles et sur le marché local des produits sains - Les élèves sont en meilleure santé	Mise en conformité d'un jardin (clôture, puits, bassins, outils...) Mise en place d'un comité de suivi Formation des femmes/jeunes aux techniques de maraîchages, aux différentes cultures, aux diverses activités de transformation Implication d'une ONG locale pour le suivi
- Mener des plaidoyers et organiser la communication du projet	- Les municipalités s'engagent dans le processus - Des vidéos et articles sont diffusés	- Terrains attribués aux femmes maraîchères et aux groupements - Lignes budgétaires pour les cantines - Outils de communication à construire

1.2. Budget et financement du projet

Dépenses	Montant en euros	Pourcentage du budget total
Budget du projet	100 000 €	
<i>dont Ressources humaines</i>	18 000 €	18 %
<i>dont Voyages et déplacements superviseur + Gref</i>	20 000 €	20 %

dont Matériel et fournitures matériel/boutiques kit jardinage	29 000 €	29 %
dont Autres coûts / formation/ certification	20 000 €	20 %
dont Capitalisation, communication, plaidoyer	3 000 €	3 %
dont Coûts administratifs	10 000 €	10 %

Plan de financement	État		Montant en euros	Pourcentage du budget total
	Demandé	Acquis		
Bailleurs				
Subvention Pafao (max 70%)	X		60 000 €	60 %
Subventions diverses (collectivités)	X		6 000 €	6 %
Participation GREF /dons dédiés/partenaires	X		34 000 €	34 %
			100 000 €	100%

Ce projet (ou une version similaire) a-t-il déjà été soumis à un appel à projets Pafao antérieur? **NON**

2. Le contexte et le projet

Filières:

Élevage à cycle court	
Élevage bovin	
Produits laitiers	
Fruits	
Huiles	
Légumes	X
Légumineuses	X
Miel et autres produits forestiers	
Multifilières	
Riz	
Autres céréales	
Tubercules	

2.1. A quel(s) besoin(s) votre projet entend-t-il répondre ?

À quel(s) besoin(s), en lien avec la question prioritaire de l'appel 2024, votre projet entend-il répondre?

Comment est né votre projet? Quel est le diagnostic de départ ?

Diagnostiques et besoins

L'agriculture périurbaine occupe une place importante au Bénin. Mais la multiplicité des intermédiaires entre producteurs et consommateurs génère des prix élevés sans que la valeur ajoutée ne profite aux producteurs. Résultat : les agriculteurs peinent à vivre de leur travail et les consommateurs urbains se tournent vers des produits importés souvent moins chers mais de qualité peu fiable. Les bilans actuels font état de l'augmentation des productions locales que ce soit pour les achats institutionnels ou pour les compléments alimentaires familiaux. Cependant les efforts n'ont pas donné suffisamment de résultats.

--- Des coopératives de maraîchage existent dans les zones proches des villes (communes d'Adjouhoun, d'Adjarra, SéméPodji). Les jeunes et les femmes qui y travaillent souhaitent accéder à des revenus plus justes, plus réguliers, et être soutenus en tant qu'acteurs économiques. Des jeunes, formés dans la filière maraîchère, sont en attente de concrétisation de leur projet professionnel. Un nombre croissant de consommateurs habitant dans les zones péri-urbaines souhaitent avoir accès à des produits sains, cultivés localement. Les difficultés sont nombreuses: productions non totalement vendues, choix de plantations pas toujours judicieux, surplus parfois gâchés. Ces coopératives ont donc besoin d'être accompagnées et soutenues pour être plus performantes et plus à l'écoute des besoins du marché local, des familles et des cantines scolaires.

--- Des unités de transformation se mettent en place, fonctionnent, mais leurs produits transformés ne peuvent pas être vendus de façon officielle car ils ne sont pas aux normes, n'ont pas reçu l'autorisation de mise sur le marché ni le certificat de conformité sanitaire. Il est important d'accompagner ces transformateurs à la fois dans la mise en conformité, à l'étude de marché mais aussi à la régularité de la qualité.

--- Depuis juillet 2017, le gouvernement du Bénin a signé un accord avec le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) pour la mise en œuvre du Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré (PNASI). Bien qu'étant un programme du secteur éducatif, le PNASI est une opportunité pour booster l'économie locale mais aussi l'autonomisation des femmes des

communautés rurales. Il est prévu que 100% des écoles publiques aient une cantine scolaire d'ici fin 2026. Ce marché constitue une opportunité de débouchés pour les productions locales. Sur le plan de l'entrepreneuriat, le programme est un atout pour les jeunes femmes qui désirent entreprendre dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la transformation agroalimentaire. En se constituant en association, elles peuvent mettre en œuvre des projets de production (agricole, animale, ou de transformation) sur la base des produits de consommation les plus recherchés par le PAM pour le fonctionnement des cantines scolaires.

Le projet vise donc à apporter un accompagnement méthodologique, un soutien technique et financier aux coopératives de production, aux unités de transformation et aux cantines scolaires pour répondre aux attentes et besoins diagnostiqués.

Naissance du projet

Au GREF ont été mis en œuvre récemment 2 projets: 1) Développer l'entrepreneuriat d'un groupement de 35 femmes maraîchères revendeuses à Adjarra (janvier 2021-décembre 2023). Il s'agissait de satisfaire un besoin d'appui organisationnel et managérial, de renforcer des compétences en agriculture agroécologique, d'outiller matériellement, d'accéder à un système d'irrigation équipé d'une pompe solaire. Des formations ont été organisées (en agroécologie, en gestion et en vente intégrant les valeurs et principes coopératifs, sensibilisation à la nutrition, hygiène et santé). 2) «Apprendre en jardinant» (novembre 2019-juin 2024). Il s'agissait, en s'appuyant sur le constat d'une scolarisation insuffisante en maternelle et primaire en particulier des filles, d'aider au développement des cantines scolaires gouvernementales (PNASI), des jardins scolaires et leur accompagnement par des formations diversifiées (environnement, expressions écrites et orales, compétences des programmes officiels).

Par ailleurs la rencontre et le dialogue avec Hortitechs Développement a abouti au regroupement de nos conceptions pour déterminer ce projet commun dont l'ambition consiste à concilier à la fois approche économique (par le développement des groupements de producteurs) et sociale, éducative et solidaire (par l'accompagnement des cantines scolaires).

C'est donc la conjonction entre les activités des 2 organisations qui a abouti à la construction de ce projet.

Si votre projet vise des débouchés importants et formalisés comme les contrats avec des institutions publiques et des entreprises et/ ou le rôle des consommateurs et leurs organisations, préciser comment il cible l'un et/ ou l'autre de ces aspects.

- Les partenariats avec les communes visant à la mise à disposition de terrains pouvant accueillir les groupements de maraîchers /maraîchères seront développés ce qui correspond à la volonté des élus de lutter contre le chômage par l'insertion professionnelle (exemple de la commune d'Adjarra pour 5 ha permettant de produire et fournir les 58 cantines locales).

- Une réglementation récente (depuis janvier 2024) se met en place actuellement au Bénin: prise en compte obligatoire dans le budget de chaque commune de l'achat de produits agricoles locaux (légumes) pour fournir les cantines des écoles. A défaut le budget ne serait pas validé par le Préfet. Cette obligation apparaît très prometteuse en termes de circuit d'alimentation durable puisque l'approvisionnement des cantines scolaires par des groupements maraîchers sera possible. Étant donné l'injonction du gouvernement les communes ont le devoir d'inscrire une ligne budgétaire pour l'achat de produits qui viendront en complément des produits distribués par l'État, essentiellement produits secs, légumineuses et céréales. Il est probable que cette loi se mettra en application progressivement et qu'un plaidoyer sera nécessaire en direction des communes. Ce plaidoyer sera intégré au projet.

2.2. Quelles réponses/solutions apportez-vous pour renforcer la consommation des produits locaux de qualité au sein des marchés ruraux et urbains?

Que voulez-vous expérimenter ? Pour quelle finalité ? Expliciter comment votre dispositif s'inscrit dans une démarche de système alimentaire durable.

Le projet a pour ambition, de manière innovante, de traiter et d'agir simultanément sur 3 volets:

- Volet économique:
Améliorer les revenus des producteurs/trices; Contribuer à la promotion du «produit et consommé localement»; Contribuer à l'amélioration de l'emploi rural en développant les débouchés de l'approvisionnement des cantines scolaires.
- Volet social et solidaire:
Favoriser une alimentation saine et équilibrée, en particulier, pour les élèves; Encourager la démocratie participative; encourager les femmes à devenir des leaders qualifiés.
- Volet environnemental:

Sensibiliser aux approches agroécologiques; Sensibiliser à la gestion de l'eau; Sensibiliser à l'amélioration et à la sauvegarde du cadre de vie.

Pour cela il réunit les approches de l'agriculture familiale, du marché local et de l'alimentation scolaire:

- mise en place de pôles territoriaux de coopération économique sociale et solidaire
 - construction de circuits alimentaires de proximité pour inciter à la consommation des produits locaux, et dynamiser l'économie locale
 - accompagnement à la démarche qualité des produits par la certification bio SPG (*Système Participatif de Garantie*) et aux bonnes pratiques d'hygiène pour une meilleure santé pour tous
 - promotion des jardins familiaux, scolaires et communautaires pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en accompagnant les initiatives des parents vers la constitution de groupements de «parents-producteurs» en dégageant des AGR et en veillant aux conditions de coopération entre les écoles, les élèves et leurs parents, la mairie, les ONGs
- C'est le partenariat stratégique entre le GREF et HORTITECHS DÉVELOPPEMENT qui, en regroupant leurs expériences et leurs compétences respectives, leur complémentarité (économique, éducative et sociale) constituent l'intérêt et la pertinence de ce projet.

2.3. Ce projet s'inscrit-il dans la continuité d'un de vos projets antérieurs ?

Pour le GREF:

Le GREF a mené depuis de nombreuses années des projets au Bénin dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture et de la santé. Depuis 2013 il conduit 4 projets expérimentaux dans le département de l'Ouémé liés aux productions agricoles:

- Appui à un groupement de salicultrices (SEME PODJI 2013-2016) et Appui à un groupement pour la production de compost et transformation de jacinthes d'eau (SEME PODJI 2013-2016)
- Appui à un groupement de femmes maraîchères (ADJARRA 2021-2024)
- Appui à des groupements de parents pour le développement de jardins scolaires depuis 2016: à Djidja et Ouinhi dans le Zou, à Adjouhoun dans l'Ouémé. Écriture de livrets pédagogiques liés aux pratiques de jardinage à l'intention des enseignants et de leurs élèves

Résultats de ces expérimentations

1) Les salicultrices ont désormais accès à la vente dans des supérettes locales et sont sollicitées pour l'approvisionnement des cantines dans le cadre du Plan Alimentaire Mondial (PAM). Les tresseuses de SEME PODJI honorent régulièrement des commandes de particuliers.

2) Les maraîchères d'Adjarra (site de Drogbo), population particulièrement vulnérable, analphabètes pour la plupart, sont passées du statut de bénéficiaires à celui de partenaires. Elles sont organisées en coopératives, peuvent signer des contrats et des conventions. Certaines produisent uniquement pour leur consommation domestique mais les trois quarts d'entre elles en tirent un revenu. Le site d'exploitation a accueilli des stagiaires de l'Université d'Abomey Calavi.

3) Les jardins scolaires fonctionnent et améliorent l'alimentation quotidienne des écoles.

Fort de ces expériences, le GREF propose une mise à l'échelle de ces projets en s'associant à des partenaires béninois solides: une ONG reconnue (HORTITECHS DEVELOPPEMENT), experte en agro-écologie, irrigation et à des communes du pays.

Pour Hortitechs:

Hortitechs Développement est fortement impliqué au Bénin:

- accompagnement à l'installation de la coopérative du Village des Maraîchers de Sémé Podji.
- soutien de 25 maraîchers de la coopérative VIMAS pour l'installation d'un système de micro irrigation
- formation et équipements de 80 jeunes maraîchers, et accompagnement à la commercialisation des légumes frais (projet PFIJE, financé par la coopération canadienne)
- mise en œuvre du projet Distri'Solidaire (promotion des produits locaux du Bénin) financé par le CFSI - Fondation de France, Acting for life.

Le projet nouveau poursuit les expériences antérieures des 2 ONG avec la prise en compte de la volonté des institutions publiques et des collectivités locales de lutter contre le chômage et accompagner les cantines scolaires de leurs écoles.

2.4. Comment s'ancre votre projet sur le territoire de mise en œuvre ?

Comment prenez-vous en compte les expériences d'autres acteurs menées sur les mêmes thèmes ou sur le même territoire ? Quelles leçons ou quels questionnements en tirez-vous ?)

-- Le projet d'appui au développement du maraîchage (PADMAR) a accompagné dans les zones d'intervention la mise en place de plusieurs coopératives dont le VIMAS, les coopératives communales de productions, de transformations et de commercialisation des produits maraîchers. Trois des coopératives bénéficiaires de notre projet, sont issues de la liste des coopératives déjà installées par le PADMAR. Il faut poursuivre ce développement.

-- Le réseau AMAP Bénin appuyé par HORTITECHS Développement, approvisionne depuis un long temps les boutiques spécialisées en produits locaux de la ville de Porto Novo (African Foodseum et Panier local). Le projet s'appuiera sur ce partenaire existant pour l'écoulement des légumes frais et transformés.

Les groupements alimentent les unités de transformation

Les groupements et les unités de transformation approvisionnent les points de vente

Les cantines scolaires sont également alimentées par les groupements maraîchers (les légumes frais et transformés) et par les unités de transformation (soja, fromage de soja, tomates, purée de tomates, de piment). On peut imaginer en effet que les cantines scolaires seront dans un avenir plus ou moins proche, un marché porteur, local, avide de produits frais et sains.

Des expérimentations sur quelques communes pourraient être suivies par le gouvernement, le PAM et le partenaire ONG FADEC. Ces instances pourraient mettre en valeur les initiatives porteuses de l'ensemble des écoles à cantines.

Le projet s'appuyant sur les expériences antérieures du GREF et d'HORTITECHS va concilier le développement économique des groupements de producteurs et de transformateurs avec le nécessaire accès au marché local et la fourniture de nourriture saine aux écoles.

En dehors du partenaire principal ou du porteur du projet, y a-t-il d'autres acteurs locaux ou nationaux impliqués ? Notamment les plateformes nationales ou d'autres acteurs qui peuvent articuler le lien entre «local et global» et œuvrer à la mise en place d'un cadre national favorable au consommateur local ? Si oui, lesquels ? Quel est le rôle et la valeur ajoutée de chacun dans le présent projet?

Acteur national: ONG PNASI – PAM-PNASI; **Acteurs locaux:** ATDA = Agence Territoriale de Développement Agricole et représentants locaux + ONG Hortitechs Développement de Cotonou + Union Communale des Maraîchers d'Adjara (25 groupements) située à Porto Novo fait partie de la FENOMA + Association GRAE (Groupement des Acteurs de l'Éducation) + Association EDJROMEDE (groupement de femmes maraîchères) située à ADJARRA + Dispositif ProSel de Cotonou + Fondation GAIN (Global Alliance for Improved Nutrition) de Cotonou + Coopérative SENS Bénin (Solidarités Entreprises Nord Sud) + ADACOVIIJ (Association de Développement pour l'Amélioration des Conditions de Vie des Jeunes) à SEME PODJI

Plus values:

- Hortitechs Développement: son ancrage local, ses expériences dans le domaine de la formation professionnelle en agriculture, sa volonté de promouvoir une agriculture durable, son accompagnement sur la qualité et la mise en marché de produits locaux, la structuration et le renforcement des organisations paysannes, la promotion de la micro-irrigation, le développement de l'entrepreneuriat.

- SENS Bénin: ses expertises techniques (modèles d'entreprises sociales et solidaires, porteuses d'une vision de l'économie au service des territoires) et ses formations

- FADEC (Femmes Actrices du Développement Communautaire): leur accompagnement des femmes

- ATDA, FENOMA, EDJROMEDE: leur représentativité des groupements de professionnels

- GAIN: son expertise en nutrition

- GRAE: ses liens avec le système éducatif

- CEBEDES (ONG PAM): sa gestion des cantines

- ADACOVIIJ: ses activités de soutien en direction des jeunes.

2.5. Quels sont les résultats attendus, en lien avec la question prioritaire de l'appel 2024 ?

Résultat 1 (R1):	Les groupements maraîchers se développent, sont dynamiques et produisent des légumes sains et variés pour lesquels ils ont des débouchés stables.
Résultat 2 (R2):	La mise sur le marché des légumes sains cultivés augmente. Les formations permettent l'accroissement des certifications bio SPG.
Résultat 3 (R3):	Les unités de transformation sont en lien direct avec les groupements maraîchers, les produits transformés sont aux normes, et peuvent être

	présentés dans des lieux habités, proches des lieux de transformation.
Résultat 4 (R4):	Autour des écoles choisies les groupements de femmes et/ou de parents/producteurs produisent des légumes sains et en suffisance pour améliorer le bol alimentaire des enfants des cantines et sont vendus sur le marché local.
Résultat 5 (R5):	Des plaidoyers et des actions de communication sont organisés en direction des autorités publiques et des collectivités territoriales pour favoriser le développement des groupements et des cantines.

2.6. Quels sont les indicateurs vérifiables pour mesurer l'atteinte de ces résultats ?

Comment allez-vous estimer si votre projet a un effet sur le renforcement de la consommation des produits locaux de qualité issus de l'agriculture familiale durable ?

Donner des indicateurs de résultats concrets (maximum 6)

Résultats	Intitulé de l'indicateur choisi	Valeur de référence (point de comparaison tel que moyenne nationale, ou valeur avant projet ou autre...)	Valeur à atteindre
R1: Les groupements maraîchers produisent des légumes sains, certifiés bio SPG	1- Quantité de légumes produits 2- Nombre de légumes certifiés Bio SPG	1- Zéro légumes certifiés Bio SPG dans les groupements maraîchers ciblés (VIMAS à Sèmè Podji, Edjromédé à Adjarra et nouveau groupement à Adjohoun) 2- Zéro tonne de légumes certifiés Bio SPG dans les 3 groupements	1- 4 légumes certifiés Bio SPG : 2 légumes feuilles (amarante, tchiayo), 1 légume fruit (tomate) et 1 légume racine (carotte) 2- 48 tonnes de légumes certifiés Bio SPG produits par les 3 groupements ciblés
R2: Des pratiques de transformation agroalimentaires durables et résilientes sont adoptées et diffusées par les petites unités qui transforment une partie de la production maraîchère	1- Nombre de produits ayant reçus l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) et le Certificat de Conformité Sanitaire (CCS) dans les groupements maraîchers ciblés 2- Nombre d'Unités de Transformation (UT) aux normes en vigueur dans la Coopérative Communale de Transformation de Produits Maraîchers de Sèmè Podji	1- Zéro produits ayant reçu l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) et le Certificat de Conformité Sanitaire (CCS) dans les groupements maraîchers ciblés 2- Zéro (0) Unité de Transformation (UT) respectant les normes d'hygiène en vigueur dans la Coopérative Communale de Transformation de Produits Maraîchers de Sèmè Podji	1-2 produits reçoivent l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) et le Certificat de Conformité Sanitaire (CCS) dans les groupements maraîchers ciblés (purée de tomate et tchiayo précuit) 2- 1 Unité de Transformation (UT) de la Coopérative Communale de Transformation de Produits Maraîchers (CCT Promar) de Sèmè Podji est mise aux normes (bâtiments, matériels)
R3: Les groupements maraîchers et les transformateurs (trices) sont en lien direct avec les cantines, les	1- Nombre de débouchés (boutiques, points de vente, maquis) 2- Nombre de points de point de vente des produits maraîchers bio	1- Deux débouchés (2 marchés locaux) 2- Un point de vente des produits maraîchers bio SPG frais et transformés	1- 8 débouchés (Sèmè Podji = 2, Adjarra = 3, Adjohoun = 3) 2- 3 points de vente

boutiques et les points de vente et bénéficient de débouchés variés, stables et plus rémunérateurs	SPG frais et transformés dans les communes de Sèmè Podji et Porto Novo	dans la commune de Porto Novo de l'Association des Jeunes Agriculteurs Modernes du Bénin (AJAM)	des produits maraîchers bio SPG frais et transformés dans les communes de Sèmè Podji
R 4: Associer groupements, jardins et cantines scolaires	- Cahier de suivi des achats et ventes tenu par le directeur de l'école-site et des écoles clientes - Qualité du menu des enfants	Bilan financier des années passées avec la seule contribution des enfants (25FCFA/repas)	- Par enfant: équivalent d'un repas à 100 à 150 FCFA - Revenu pour les membres du groupement de parents
R 5: Organiser la communication et les plaidoyers	- Nombre de contacts - Nombre de plaidoyers - Evolution des lignes budgétaires communales consacrées aux cantines - Outils de communication produits	6 articles 3 vidéos	Bilan des documents de communication existants

2.7. Quelles sont les activités envisagées ? Comment ont-elles été déterminées ?

Détailler les différentes activités prévues pour atteindre les résultats.

Activités R1	Moyens techniques R1	Moyens humains R1
R1: Les groupements maraîchers produisent des légumes sains, certifiés bio SPG	1- Former et recycler 75 maraîchers, consommateurs et transformateurs(trices) aux itinéraires techniques de production, aux bonnes pratiques agroécologiques et à la certification Bio SPG. Pour fournir des légumes sains et labellisés à la population avec une bonne traçabilité	pour fournir des légumes sains et labellisés à la population avec une bonne traçabilité
	2- Doter les groupements maraîchers en 3 kits d'intrants organiques à gérer en mode revolving fund . Pour mettre en place un système d'approvisionnement durable en intrants organiques et éviter aux maraîchers, des ruptures récurrentes de stocks	pour mettre en place un système d'approvisionnement durable en intrants organiques et éviter aux maraîchers, des ruptures récurrentes de stock
	3- Aménager ou étendre 3 sites pour le maraîchage (11000m2) dont 1 à Sèmè Podji, 1 à Adjarra et 1 à Adjohoun. Faciliter la maîtrise d'eau dans la production maraîchère et garantir une production continue et moins dépendante des aléas climatiques	faciliter la maîtrise d'eau dans la production maraîchère et garantir une production continue et moins dépendante des aléas climatiques
	4- Soutenir l'organisation des réunions des organes de certification SPG (Groupe de Contrôle GC, Bureaux Locaux de Coordination et de Certification BLCC, Comité de Régulation et de Certification CRE). Contribuer à la traçabilité des produits et faciliter l'adoption et l'appropriation du Système Participatif de Garantie (SPG) par les maraîchers bénéficiaires	contribuer à la traçabilité des produits et faciliter l'adoption et l'appropriation du Système Participatif de Garantie (SPG) par les maraîchers bénéficiaires
Activités R2	Moyens techniques R2	Ressources humaines R2
	1. Former et recycler 45 transformateurs(trices) aux process de transformation des produits ciblés, aux Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH) et de Transformation (BPT)	permettre aux transformateurs(trices) de maîtriser les process de transformation des produits ciblés, les Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH) et de

R2: Des pratiques de transformation agroalimentaires durables et résilientes sont adoptées et diffusées par les petites unités qui transforment une partie de la production maraîchère	2. Soutenir la mise aux normes d'une UT de transformation de produits maraîchers de la coopérative CCT Promar de la commune de Sèmè Podji	Transformation (BPT) améliorer les qualité des infrastructures et des matériels de l'UT de la CCT Promar de Sèmè Podji pour lui permettre d'obtenir l'AMM et le CCS sur la purée de tomate et le légume précuit
	3. Accompagner l'acquisition de l'AMM et du CCS pour deux produits transformés (purée de tomates et légumes précuits)	
	4. Doter les coopératives de transformation de 2 kits d'emballages pour les produits transformés à gérer en mode revolving fund	pour mettre en place un système d'approvisionnement durable en emballages appropriés et contribuer au règlement de l'indisponibilité des ruptures de stocks d'emballages
Activités R3	Moyens techniques R3	Ressources humaines R3
R3: Les groupements maraîchers et les transformateurs (trices) sont en lien direct avec les cantines, les boutiques et les points de vente et bénéficient de débouchés variés, stables et plus rémunérateurs	1. Former 45 maraîchers, transformateurs(trices), gestionnaires de cantines scolaires et promoteurs de boutiques en Économie Sociale et Solidaire (ESS)	former et accompagner les maraîchers, les transformateurs(trices), les gestionnaires des cantines scolaires et promoteurs de boutiques aux principes de l'ESS et à l'utilisation des documents administratifs et organisationnels
	2. Soutenir la mise en place d'un point de vente de légumes bio, sur le Village Maraîcher de Sèmè Podji (VIMAS)	Diversifier les circuits d'écoulement durable et équitable des produits bio dans la zone d'intervention
	3. Doter les boutiques (African Foodseum et Panier Local) de 2 kits d'étagères de vente de légumes frais et transformés	
Activités R4	Moyens techniques R4	Ressources humaines R4
Valoriser les jardins scolaires	Conforter la relation parents/enseignants	GRAF les directeurs des écoles GRAE
Apporter un soutien pédagogique aux jardins scolaires	Mettre en lien apprentissage scolaire et jardinage Outils pédagogiques	parents/producteurs GRAF et GRAE stages étudiants université LASDEL et ferme école SAIN
Fournir les cantines	- Favoriser la création de nouveaux groupements parents/producteurs à proximité des écoles - Les groupements qui bénéficient d'un terrain municipal livre un% de leur récolte aux cantines scolaires - Un % des parties communes sont consacrées à l'approvisionnement des cantines	ATDA GRAE GRAF relais du PAM Communes
Structurer la gestion des cantines	Formation à la gestion et au suivi logistique AG constitutives Comités de suivi	SENS Bénin GRAE FADeC écoles et parents
Activités R5	Moyens techniques R5	Moyens humains R5
Organiser des plaidoyers et communiquer	Rencontres avec les responsables communaux Outils	Équipes du projet

2.8. Quel est le public ciblé par le projet ? Comment est-il choisi ?

Les cibles prioritaires ciblées sont:

- Les maraîchers(ères) bénéficiaires et leurs familles
- Les transformatrices bénéficiaires et leurs familles
- Les écoliers(ères) inscrits dans de l'école primaire publique Lowé Houénoussou de Adjohoun bénéficiant de la cantine scolaire

- les familles des parents d'élèves
- les consommateurs urbains et périurbains des communes de Sèmè Podji, d'Adjohoun et d'Adjarra.

Combien de personnes sont impliquées dans le projet ?

Nombre de familles bénéficiaires directes	Nombre de familles bénéficiaires directes	- 20 transformateurs(trices) - 202 écoliers de l'École primaire publique Lowé Houénoussou dont 90% bénéficient de la cantine scolaire - 3 promoteurs de points de vente
Le cas échéant nombre de jeunes bénéficiaires (15 à 20 ans)	Le cas échéant nombre de jeunes bénéficiaires (15 à 20 ans)	262 jeunes (69% des bénéficiaires directs)
Le cas échéant nombre de femmes bénéficiaires	Le cas échéant nombre de femmes bénéficiaires	32 femmes dans le groupement d'Adjarra 10 femmes dans le groupement maraîcher de Sèmè Podji 2 promotrices de boutiques 1 vendeuse dans le point de vente de Sèmè Podji 26 femmes dans la coopérative CCT Promar

Expliciter en quoi votre projet intègre le rôle des femmes.

L'ensemble du projet vise en priorité les femmes (maraîchères, formatrices, et promotrices de boutiques), actrices majeures de la transformation alimentaire et dans la prescription des repas au sein des ménages. Elles sont elles-mêmes les décideurs et les administratrices de leurs groupements. Cela limite fortement le risque d'éviction et conforte la facilité pour elles de s'assumer vers une autonomie stable dans leurs activités respectives.

A titre d'exemple:

- La coopérative Edjromédé de Adjarra est composée uniquement de femmes au nombre de 33 avec un conseil d'administration et un comité de suivi 100% femmes.
- La Coopérative Communale des Formatrices de Produits Maraîchers (CCT Promar- Sèmè Podji) est composée uniquement de femmes au nombre de 25 avec un conseil d'administration et un comité de suivi 100% femmes.
- Les boutiques African Foodseum, Panier Local de Porto Novo et le Point de vente légumes du Vimas sont gérés par des promotrices femmes
- Le Groupement promoteur du jardin communautaire de l'école et de la cantine ciblées dans la commune d'Adjohoun est prévu également pour des membres majoritairement femmes
- Le groupe des maraîchers bio du Vimas est composé de 54% de femmes dont deux sur trois personnes sont membres du Bureau de Section de Sèmè Podji
- Les femmes ont dès le début du PNASI préparé les repas de façon volontaire. Au bout de 5 ans de PNASI, une très petite rétribution est prévue. Les femmes sont reconnues positivement par la communauté pour le dévouement dont elles ont fait preuve. Elles sont la base des groupements de parents futurs. Les femmes sensibles à l'école et à ce que leurs enfants mangent aident volontiers dans le jardin de l'école de façon occasionnelle. En leur permettant de s'organiser et en leur proposant un investissement personnel plus important, plus impactant en temps et qui leur permet de dégager des revenus elles peuvent s'engager dans les groupements maraîchers.

Focus sur les différents acteurs impliqués dans le projet

	Nbre	Mode de calcul
Nombre de productrices / producteurs	15	(15) nombre total de maraîchers(ères) engagés dans la production bio à Sèmè Podji
	32	(32) nombre total de maraîchères membres du groupement d'Adjarra
	20	
Nombre de formatrices / formateurs	26	Nombre total de transformateurs(trices) membres de la CCT Promar Sèmè Podji
Nombre de commerçantes / commerçants	3	L'ensemble des deux boutiques de Porto Novo et le point de vente des boutiques de Sèmè Kpodji
Nombre de consommatrices / consommateurs		Plus de 1 500 000 consommateurs. Il s'agit de l'ensemble des écoliers(ères), des familles de parents

		d'élèves et les consommateurs urbains et périurbains des communes de Sèmè Podji, d'Adjohoun, Porto Novo et d'Adjarra
Le cas échéant, nombre d'autres acteurs concernés (si oui, détailler lesquels)		

2.9. La prise en compte des risques sécuritaires et environnementaux

Au regard du contexte de votre zone d'intervention, comment avez-vous pris ou pensez-vous prendre en compte les potentiels risques sécuritaires et ceux liés au changement climatique dans votre projet ? Quelles actions sont envisagées pour prévenir et atténuer ces risques ?

Principaux risques liés au dérèglement climatique : les inondations, les pluies torrentielles, les périodes de sécheresse prolongées:

Les changements climatiques (période de sécheresses, inondations, etc.) et la dégradation de l'environnement (pollution des eaux et des sols, avancée de la mer sur les côtes, etc.) impactent grandement la production visée à travers le projet c'est-à-dire les cultures maraîchères. Au-delà des mauvaises habitudes prises par les producteurs maraîchers, à la recherche de productivité, à travers l'utilisation non raisonnée des produits phytosanitaires, ces maraîchers sont souvent menacés par la pression foncière importante due notamment à l'urbanisation croissante à Sèmè Podji et Adjarra. En parallèle, une demande alimentaire croissante (due à l'explosion démographique), une concurrence accrue des produits importés et une volatilité imparable des prix agricoles se font ressentir. Dans le volet renforcement des capacités du projet, un accent particulier sera mis sur l'appui-conseil de proximité assuré par le technicien HORTITECHS recruté et axé sur l'appropriation des bonnes pratiques agricoles telles que l'utilisation d'intrants organiques et la valorisation des ressources locales en général. Le projet visera à valoriser en premier lieu les légumes biologiques frais et transformés mais inscrits dans la démarche de certification Bio SPG, afin d'augmenter le nombre de producteurs respectant le cahier des charges biologique. Des appuis spécifiques à ce type de production sont donc inclus dans le projet (achat d'intrants organiques et semences bio, formation sur la production/certification bio SPG). Les Systèmes Participatifs de Garantie (BIO SPG) sont des « systèmes d'assurance qualité ancrés localement. Ils certifient les producteurs sur la base d'une participation active des acteurs concernés et sont construits sur une base de confiance, de réseaux et d'échanges de connaissances ». La force des SPG réside dans le fait qu'ils sont adaptés aux conditions locales (certification peu coûteuse et reconnue légalement). Les enquêtes sont effectuées conjointement par les consommateurs et les producteurs. L'importation massive de conserves de légumes et de condiments tels que les tomates concentrées de qualité douteuse constitue un risque pour la sécurité sanitaire alimentaire des populations béninoises et concurrence l'écoulement des légumes transformés localement. La mise en œuvre des activités de notre projet permettra aux producteurs et transformateurs(trices) d'améliorer la qualité, la standardisation et la traçabilité de leurs produits et de les rendre compétitifs. Cela facilitera la mise à l'échelle.

3. Les perspectives

3.1. Comment comptez-vous participer à la dynamique de capitalisation du programme Pafao ?

Le GREF et Hortitechs mettront en place dès le début du projet un mécanisme pour favoriser l'échange d'expériences et la diffusion des résultats des innovations, auprès de l'ensemble des parties prenantes du projet. Pour ce faire :

- Au moins trois (3) articles seront écrits et publiés et trois (3) vidéos réalisés par le Groupe de Presse LERURAL du Bénin pour faire le point sur l'avancement des activités.

En fin de projet, Le GREF et Hortitechs pourront se prêter également aux entretiens classiques de capitalisation du CFSI sur les projets Pafao pour la réalisation de la fiche projet. Seront inventoriés:

- les conditions de la rentabilité des productions
- l'efficacité des formations concernant l'employabilité des populations en particulier les jeunes et les femmes, leur qualification et sur l'influence sur leur insertion
- les labellisations nouvelles obtenues
- l'examen des résultats des plaidoyers qui devraient conduire à repérer les éléments de communication pour progresser mais aussi les conséquences sur l'application de la loi de financement des cantines par les communes
- le bilan de la participation au PAM-PNASI et le fonctionnement des jardins scolaires
- les facteurs d'une amélioration des revenus
- l'accès au marché local pour les produits qu'ils viennent des groupements, coopératives ou jardins des écoles

- la qualité de l'alimentation des élèves

Les repérages positifs devraient servir à l'extension du projet sur d'autres sites, sa mise à l'échelle et sa généralisation.

3.2. La viabilité et la pérennité du projet

Comment envisagez-vous la pérennité de vos actions et de ses résultats?

--- Ce projet contribue à démontrer le changement d'échelle dans la stratégie de commercialisation des légumes frais sains et de légumes transformés locaux dans l'alimentation des villes. HORTITECHS DÉVELOPPEMENT et le GREF veilleront à ce que le partenariat entre les trois familles d'acteurs (maraîchers, transformatrices et les promotrices de boutiques) soit le plus durable et équitable. Les partenaires locaux, à l'origine de ce projet, assureront la viabilité institutionnelle en continuant à mener des actions en faveur de la valorisation des légumes sains locaux ainsi que dans le plaidoyer sur le consommateur local auprès des décideurs politiques au des communes et de l'État central.

--- La poursuite du projet doit s'appuyer sur les communes, la mairie est en effet un maillon essentiel de la pérennisation. Elle sera dans la boucle de réflexion et dans l'opérationnel dès le démarrage. D'autre part les rencontres avec le PAM seront régulières pour accompagner cette situation d'incubation.

--- Un suivi du laboratoire de recherche LASDEL (Université de Parakou) et les études qui en découleront permettront de mettre en valeur l'expérience prévue à l'École Primaire Publique Lowé Houenoussou.

L'effet tâche d'huile permettra de mettre en place de nouveaux sites et de vérifier l'efficacité des démarches.

--- C'est également l'appui et la coordination avec le programme RAOIP (voir chapitre suivant 3.4 Informations complémentaires) assurera la durabilité du projet car il exploitera toutes les mutualisations multi pays et multi sites et les acquis des clubs informatique.

--- Le développement des sites pilotes autour de centres de formation professionnelle, maisons communes, centres communautaires assurera la continuité.

--- Un volontaire de solidarité internationale (VSI) sera positionné à terme chargé de piloter sur place les projets du GREF. Éventuellement des postes de volontaire de service civique accompagneront sur chaque lieu d'action.

Les questions d'accès au marché impliquent d'anticiper la rentabilité

Si votre projet est à vocation économique, pouvez-vous préciser les caractéristiques du modèle sur lequel repose la viabilité à terme ?

Le modèle repose sur les collaborations établies entre les relais du PAM, les groupements, les mairies et les écoles. Les ventes doivent être rentables et permettre des revenus. Les directeurs de l'école tiendront un cahier précis sur les dépenses et les ventes, les apports en nature des parents et tout autre élément qui intervient dans les comptes de l'école pour la cantine. Les ventes aux écoles de proximité (une douzaine) feront l'objet d'un contrat d'achat (quantité, fréquences, transport...).

3.3. Les perspectives de changement d'échelle

Anticipez-vous, à ce stade, les possibilités de changement d'échelle?

Si la viabilité et/ou le changement d'échelle implique la mobilisation de capitaux ou d'investisseurs, comment envisagez-vous cette question ?

Le renforcement des capacités de producteurs et transformateurs et la négociation de nouveaux débouchés tel que les boutiques et point de vente tels que African Foodseum, le Panier local, et le point de vente de légumes bio du VIMAS vont permettre de créer de nouveaux emplois, d'intégrer et de reconverter de nouveaux producteurs (notamment à la production agro écologique), d'assurer leur formation et leur professionnalisation depuis la production jusqu'à la commercialisation. Ce faisant, l'ensemble des actions du projet donneront les moyens nécessaires aux acteurs pour assurer une viabilité organisationnelle. La viabilité écologique du projet est assurée par un ensemble d'actions spécifiques, notamment le fait de renforcer prioritairement des organisations de producteurs/transformatrices biologiques, de mutualiser les moyens liés au convoi et à la distribution des produits, et de sensibiliser les consommateurs de produits locaux et sains. En effet, l'utilisation de méthodes de production écologiques et le respect des normes de production biologique sont des facteurs de pérennisation des activités des producteurs de légumes (sols moins contaminés, producteurs non intoxiqués, eaux propres, etc.). La certification Bio SPG venant valoriser ces démarches de production et des actions de communication venant renforcer la promotion des produits locaux biologiques, les consommateurs se verront plus confiants et de plus en plus demandeurs.

3.4. Informations complémentaires que vous souhaitez apporter

Le projet actuel s'inscrit dans un ensemble plus vaste sur lequel les équipes du GREF se mobilisent fortement actuellement. Une participation à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de l'AFD sera programmée. Il s'agit d'un programme multi-Pays de Renforcement et d'Accompagnement des Opportunités d'Insertion Professionnelle (RAOIP). Le projet RAOIP du GREF vise à apporter des réponses concrètes aux défis socio-économiques auxquels sont confrontés les jeunes et les moins jeunes dans plusieurs pays d'intervention, le Sénégal, le Cameroun, le Bénin et le Togo. Ce projet s'inscrit dans les politiques locales et nationales des pays concernés. Ces pays ont été choisis pour cette proposition car le GREF travaille déjà depuis plusieurs années avec des partenaires et organisations locales.

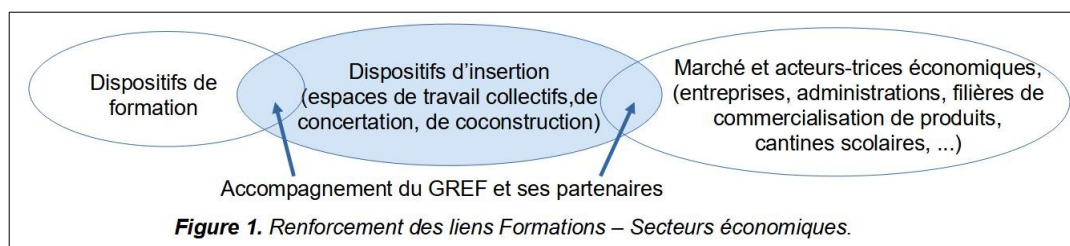


Figure 1. Renforcement des liens Formations – Secteurs économiques.

Les résultats attendus incluent le renforcement de la collaboration avec les entreprises, la création d'opportunités d'emploi, et le soutien actif à la création d'entreprises, avec un accent sur l'accompagnement individuel des participants. Dans chaque pays, des sites «pilotes» sont en cours d'identification pour leur pertinence stratégique à développer et renforcer des actions déjà engagées. Ces sites doivent être appréhendés comme des démonstrateurs, construits sur des modèles économiques, assurant leur pérennité et permettant de raisonner ensuite pour une mise à l'échelle plus importante sur d'autres lieux.

Des partenaires sont d'ores et déjà sollicités:

- pour le Sénégal: l'incubateur Innov'Zig de l'université de Ziguinchor, l'entreprise Awdi, la Chambre de Commerce de Ziguinchor, l'agence de développement ARD, les communes de Ziguinchor, Tambacounda, Bignona, Baila, le Labis de Dakar avec l'ONG Solidarité Laïque (SL).
- pour le Cameroun: l'ONG PNCC et les communes de Bangou, Bafoussam, Bangangté.
- pour le Togo: les ONG IMETIC/UCAO-UUT, Grain de Sénévé, Sud Développement, Le Moment, les communes de Tsiviépé et Ounabe.
- pour le Bénin, le Labis de Porto Novoavec SL, l'Agence Territoriale de Développement Agricole, l'ONG Hortitechs Développement, les Fédérations Nationales et Communales des Organisations Maraîchères, le PNASI, les associations SENS et FADEC, les communes d'Allada, d'Adjouhoun, d'Ouinhi

Sur les 4 pays, l'ONG AGIR-ABCD interviendra sur le thème de l'entrepreneuriat.

Le GREF et ses partenaires veulent ainsi contribuer à une démarche commune qui articule les activités économiques, créatrices de richesses, et le renforcement de l'employabilité des personnes cherchant des emplois. C'est en favorisant le lien entre acteurs économiques et dispositifs de formation, que des emplois pérennes peuvent être générés et offrir des opportunités d'insertion.

Deux domaines ont été ciblés: dispositifs de formation au numérique dans des clubs informatique et formations dans le domaine agricole (agroécologie, commercialisation, gestion de l'eau, conformité sanitaire, régularité de la qualité et de la quantité, gestion des cantines scolaires sur les communes béninoises d'Allada, Adjohoun, Ouinhi).

4. Budget prévisionnel du projet

4.1. Avez-vous prévu un audit financier du projet ?

Éventuellement si DOSSIER AFD

Commentaires sur le budget:

Les actions de formation menées par le GREF sont gratuites et bénévoles et ne figurent pas dans le budget. Elles participent de la valorisation du bénévolat.

5. Présentation des organisations

Organisation porteuse	GROUPEMENT DES ÉDUCATEURS SANS FRONTIÈRES		
Sigle :	GREF	Pays:	FRANCE
Objet social (se référer aux statuts)	Développer la citoyenneté qui prend en compte la diversité, l'égalité Homme/Femme et la laïcité.		
Domaine d'intervention:	Solidarité en France et à l'international. Éducation /ECSI/accompagnement de groupes de femmes/ de groupes de jeunes/enfants vulnérables. Formation. Développement local.		

Activité principale :	Actions de formation en France et à l'étranger, en particulier dans les pays en voie de développement		
Budget annuel (dernier exercice) :	891383.79		
Adresse :	219 rue de la Croix Nivert		
Code postal :	75015	Ville :	PARIS : Île de France
Tél. :	+33175641509	Fax:	
E-mail :	contact@gref.asso.fr	Site internet:	https://www.gref.asso
Nom du président :	Jacques Guillaud	Nom du directeur	
Date de création :	18 mai 1990	Statut juridique:	Association loi 1901
Fédération ou organisme de rattachement:			
Salariés (nombre):	1, 5	Bénévoles (nombre)	450 Adhérents (nombre): 450
Nom de la personne chargée du projet:	BERGER Cosette		
Fonction dans l'organisme:	Réfèrent Pays Bénin		
Tél.Bureau :		GSM:	0695300179
E-mail:	berger.cosette@gmail.com		Skype:

Organisation partenaire principal	HORTITECHS DÉVELOPPEMENT		
Sigle:			
Pays:	Bénin		
Objet social (se référer aux statuts):			
Budget annuel (dernier exercice)			
Domaine d'intervention:	Agriculture durable et sécurité alimentaire Terroirs et Développement des filières Partenariat Multi-acteurs pour le développement de l'Entreprenariat Agricole Enseignement Agricole pratique par l'Approche Par Compétence CRC		
Activité principale:	Formation, études, appui-conseil et accompagnement		
Adresse:			
Code postal:		Ville:	Région:
Tél.:	(00229) 64373838	Fax:	
E-mail:	hortitech_developpement@yahoo.fr	Site internet:	
Nom du président:	DOVONOU S. Nicole	Nom du directeur	
Date de création:	Août 2005	Statut juridique:	
Fédération ou organisme de rattachement:			
Salariés (nombre):		Bénévoles (nombre)	Adhérents (nombre):
Nom de la personne chargée du projet:			
Fonction dans l'organisme:			
Tél.Bureau :	00229 64373838	GSM:	
E-mail:			Skype:

5.1. Le porteur:

Le GREF bénéficie d'expériences significatives de gestion de programmes multi-pays en Afrique (PMP1 dans 5 pays 2011-2015 puis PMP2 2015-2017 puis dans 3 pays 2017-2021 avec un budget de 1,3 M € cofinancé par l'AFD). Actuellement le PMP 3 en cours sera achevé en fin d'année 2024.

Par ailleurs le GREF a piloté un consortium d'associations pour un projet en Haïti: COMOSEH (Contribuer à la Modernisation du Système Éducatif Haïtien) 2018-2021 concernant 30 écoles dans ce pays. Budget de 600 000 € cofinancé par l'AFD. Ce projet a été conduit à son terme.

Le GREF met également en œuvre des projets de moindre importance liés à des acteurs locaux en partenariat avec d'autres associations.

De 2019 à 2023, en partenariat avec le Conseil Régional Hauts de France sur son programme «Acteurs de l'Énergie pour l'Afrique» a été mené un projet d'équipements solaires et de formations sur 3 sites au Burkina Faso et au Sénégal pour un budget de 120 000 €.

En 2022, 36 missions ont été menées dans 9 pays du monde par des volontaires de l'association ce qui représente un total de 27 057 jours de missions (voir ci-dessous les territoires concernés). Il est officiellement reconnu par France Volontaires au titre du dispositif de volontariat international séniors.

PAYS / N O M B R E de MISSIONS (2022)

NOMBRE DE JOURS

BÉNIN= 14 169 MAROC= 121 SENEGAL= 9 208 BURKINA-FASO= 122 COMORES= 252
GUINÉE = 372 TOGO = 390 TUNISIE = 17 NELLE CALÉDONIE = 2 406
TOTAL = 27 057

Fort de compétences ainsi acquises dans les PMP, le pilotage d'un consortium et des actions multiples dans de nombreux pays, le GREF a construit sa légitimité et peut ainsi efficacement s'engager dans ce projet.

Concernant le projet actuel le GREF et ses partenaires entretiennent depuis longtemps des relations étroites dans le pays et les villages concernés en particulier avec les représentants des associations locales ainsi que les institutions des pays.

5.2. Le partenaire principal:

HORTITECHS DÉVELOPPEMENT

Créée en 2008, HORTITECHS DÉVELOPPEMENT est une ONG qui accompagne principalement les petits agriculteurs (femmes, jeunes) constitués en coopératives et en groupements. Ses principales activités sont l'accompagnement sur la qualité et la mise en marché de produits locaux, la structuration et le renforcement des organisations paysannes, la valorisation des produits par la labellisation SPG (Système Participatif de Garantie) la promotion de la micro-irrigation, le développement de l'entrepreneuriat.

Son coordinateur, Edgar Deguenon, fut le premier à développer le système des AMAP (Association pour le maintien d'une Agriculture Paysanne) au Bénin. Grâce à un système de commandes, les producteurs vendent à un prix juste et les consommateurs ont l'assurance de recevoir des produits sains cultivés localement. 350 familles de consommateurs sont affiliées à l'AMAP à Cotonou, Porto Novo, Abomey-Calavi et Cocomè et 600 nouveaux consommateurs s'étaient manifestés.

La plus-value de Hortitechs Développement est son ancrage local, ses expériences dans le domaine de la formation professionnelle en agriculture, sa volonté de promouvoir une agriculture durable.

6. L'organisme porteur

6.1. Objet statutaire

Le GREF rassemble des bénévoles seniors issus (principalement des retraités) des métiers de l'éducation, de la formation continue, de l'animation, du travail social et de l'économie. Fondé en 1990, association Loi 1901, le GREF agit en faveur du développement en France et à l'International. Il inscrit son action dans la dynamique des Objectifs de Développement Durable (ODD), avec comme thématiques prioritaires :

----- l'accompagnement des professionnels de la petite enfance, le suivi des jeunes en rupture scolaire, l'appui aux politiques de l'enseignement formel (de la maternelle à l'université), de l'enseignement technique et professionnel, de l'éducation à la santé et à l'environnement;

----- le soutien aux publics vulnérables: à l'étranger, femmes en recherche d'autonomie économique et sociale ou « laissés.es pour compte ». En France, aide à l'intégration des personnes migrantes, à la réinsertion des personnes incarcérées - notamment par une meilleure maîtrise de la langue française;

----- la promotion de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (interventions dans les établissements scolaires, centres sociaux, événements dédiés);

----- les projets de développement local ou socio-économique, en partenariat avec des organisations de la société civile, qui viennent renforcer son domaine d'expertise;

----- l'aide à la gouvernance des systèmes éducatifs.

Association laïque attachée au principe de non-substitution et fonctionnant exclusivement sur l'engagement volontaire totalement bénévole, le GREF élabore ses projets à la demande de ses partenaires et avec eux. Les projets sont conduits en équipe dans une démarche de suivi évaluation et de capitalisation avec l'objectif de pérennisation et de passage à l'échelle par les acteur(trices) de la société civile et/ou les institutions. Les missions des volontaires à l'international durent le plus souvent de 4 à 6 semaines et deux fois par an. Entre ces périodes d'intervention sur le terrain, les équipes-projet assurent un suivi des formations par un travail à distance.

Un partenariat avec des organisations de la société civile et des structures publiques au plus près des problématiques de territoires, une alternance entre présence sur place et suivi à distance et un accompagnement des acteurs locaux et/ou nationaux pour la coconstruction de formations caractérisent les interventions du GREF.

6.2. Décrivez vos activités générales

Le Groupement des Éducateurs sans Frontières (GREF) est une association laïque de solidarité internationale qui agit en France par des actions d'aide aux migrants (apprentissage du français) et aux détenus (soutien à la scolarité) et aussi dans le champ de l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) au sein des établissements scolaires, et à l'étranger, dans les pays dits du Sud. Son expertise se situe prioritairement dans les champs de

l'éducation et de la formation et du développement local. Le GREF accompagne des projets en partenariat dans plus une vingtaine de pays. Ces projets sont construits localement ou répondent à des demandes en provenance des pays concernés, de leurs institutions et des organisations de la société civile. L'intervention du GREF s'inscrit ainsi dans la diversité des contextes, dans le respect des politiques publiques ainsi que dans une perspective de développement durable adapté aux ressources et aux potentiels locaux. La démarche du GREF est d'établir des partenariats actifs fondés sur une relation d'égal à égal dans une démarche authentique de co-construction.

- 43% de nos activités concernent l'interculturalité et le plurilinguisme (ODD 16)
- 35 % des projets menés concernent l'éducation inclusive et de qualité (ODD 4 et 10)
- 5% des projets menés concernent l'éducation et la formation des femmes et des filles (ODD 5 et 10)

- 17 % des projets concernent le développement local et durable, l'insertion professionnelle: notre défi est de soutenir les petites entreprises et de contribuer à la transformation du secteur informel par une meilleure qualification afin d'investir dans des systèmes viables et pris en main par les communautés elles-mêmes.

Le GREF est présent dans les pays suivants : Albanie, Arménie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Cuba, France, Haïti, Guinée, Kenya, Laos, Madagascar, Maroc, Moldavie, Niger, Sénégal, Slovaquie, Soudan, Togo, Tunisie.

6.3. Modalités de fonctionnement de l'organisation

L'association se compose de membres actifs ou adhérents, regroupés en délégations régionales, de membres de soutien et de membres d'honneur. Le montant de la cotisation annuelle des membres actifs est fixé par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration.

Un Plan Stratégique (2021-2028) définit la politique de l'association et les grands axes de son développement en s'appuyant sur sa Charte.

Un règlement intérieur est adapté chaque année aux évolutions.

L'association est administrée par un Conseil d'Administration de 17 membres maximum, 15 sont élus en assemblée générale parmi les membres actifs de l'association à jour de leur cotisation.

Le délégué du Conseil des Régions siège avec voix délibérative au CA. Le délégué du Conseil des Référents Pays (CRP) élu par ce conseil y siège avec voix délibérative au CA.

Le conseil d'administration élu est renouvelable par tiers tous les ans ; les membres sortants sont rééligibles. Le nombre de mandats consécutifs de chaque élu est limité à deux.

Le CA élit parmi ses membres élus un bureau composé au minimum d'un président, un secrétaire et un trésorier. Il se réunit une fois par trimestre au moins. Les délégations régionales fonctionnent en établissements secondaires. Chaque délégation est administrée également par un bureau élu par ses membres actifs comprenant au moins un délégué, un trésorier, un secrétaire.

Instance consultative, le Conseil des Régions est composé de l'ensemble des délégués régionaux. Il élit son délégué-représentant au conseil d'administration.

Les projets sont conçus et gérés par des coordonnateurs ou des responsables de programmes. Une Commission des Projets examine les propositions, les partenariats et les recherches de financements.

Une Commission de Conciliation analyse les litiges et conflits éventuels liés au fonctionnement interne de l'association.

Un Conseil Scientifique (CS) composé de personnalités extérieures compétentes (universitaires, experts, spécialistes) analyse les résultats et les projets.

Le GREF a 1 salarié à temps complet et 1 salarié à mi-temps. Ils sont sous la gouvernance du bureau.